

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY**

N° de la délibération 2023_16	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	9	9	9

L'an deux mille vingt-trois et le sept avril à 14h30,

le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal – BIGHETTI de FLOGNY Charles - CAMOIN Yves – GAYMARD Marie-José – GRANDAZZI Sandrine – LAUGIER Lucette et LUCAS Aurore.

Absents excusés : M. TROIN François a donné procuration à M. CAMOIN Yves

Secrétaire de séance : BIGHETTI de FLOGNY Charles

OBJET : - AFFECTATION du RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-21 et L 2343-1 et 2. et R.2343.1 à R 2343.10,

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 01/04/2022, n° 2022_25, approuvant le budget primitif 2022,

- Vu la délibération de ce jour approuvant le Compte Administratif 2022.

- Vu la non affectation du résultat de l'exercice 2019 de 9 798,99

- Vu l'erreur d'affectation du résultat 2021 de 89 491,49 au lieu de 89 941,49

- Vu le rejet du titre 278 du l'exercice 2021, le résultat de fonctionnement à reprendre pour l'exercice 2021 est de : 1 072 494,19 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **ACCEPTE L'AFFECTATION** des résultats de l'exercice 2022, ci-dessous :

Résultat de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	+ 149 913,72
Résultats antérieurs reportés Ligne 002	+ 1 072 494,19
Résultats à affecter	+ 1 222 407,91
<u>Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	+ 303 092,16
<u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	- 687 385,90
Excédent de financement	
Besoin de financement	- 384 293,74
TOTAL à REPORTER	+ 1 525 627,07
Affectation en réserves R 1068 en investissement	384 293,74
Report en fonctionnement R 002	838 114,17
Report en investissement R001	303 092,16

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

le: 12 AVR. 2023

et publication le: 12 AVR. 2023

Le Maire
A. BARALE



Le Maire
A. BARALE

